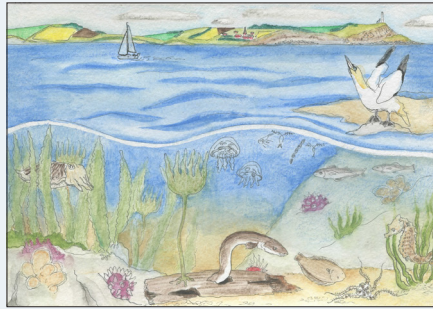


Les milieux naturels des Hauts-de-France



Mer

Site phare : les ridens* de Boulogne-sur-Mer (plus de 250 espèces différentes !) ①

Trop souvent oublié, le territoire marin des Hauts-de-France est aussi vaste que le département de l'Oise. On y trouve même des coraux !

* Un riden est un haut-fond marin où alternent platiers rocheux et bancs de sable.



Dunes

Site phare : le massif dunaire du Marquenterre (3 000 hectares !) ②

Les dunes couvrent environ la moitié du littoral des Hauts-de-France. Elles sont d'une richesse naturelle exceptionnelle à l'échelle de l'Hexagone, notamment sur le plan floristique.



Falaises et côtes rocheuses

Site phare : le cap Blanc-Nez ③

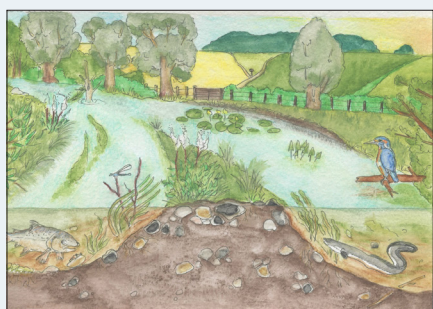
Les falaises et côtes rocheuses occupent 20% du littoral. Le vent et les embruns en font des milieux contraignants pour le vivant.



Estuaires

Site phare : la baie de Somme ④

Les estuaires foisonnent de vies rythmées par le jeu des marées. Escale prisée des oiseaux migrateurs, ils hébergent également la plus grosse colonie française de Phoques veaux-marins.



Cours d'eau

Fleuve phare : la Bresle ⑤

Les Hauts-de-France comptent 19 000 kilomètres de cours d'eau. Environ 30% d'entre eux sont en bon état écologique, 15% en bon état chimique.



Bocage

Site phare : l'Avesnois ⑥

Le bocage est un paysage fait de haies, de prairies et de mares. Il est un espace vécu, l'expression d'une rencontre harmonieuse entre les activités agricoles et la nature.



Vallées alluviales

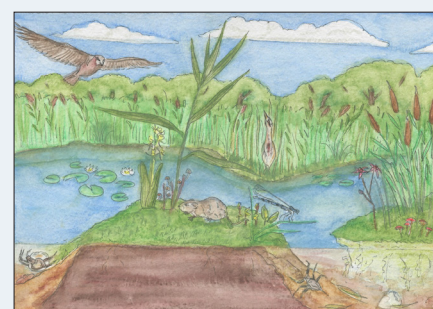
Site phare : les vallées de la Scarpe et de l'Escaut (zones humides d'importance internationale, classées « RAMSAR ») ⑦

La vallée alluviale correspond à une mosaïque de milieux (prairies, boisements...) dont le fonctionnement est régi par le débordement régulier d'un cours d'eau. La biodiversité y est extraordinaire.



Villes et villages

Les espaces urbains, qui couvrent 12% de la région (la moyenne nationale est de 9%), se doivent d'accueillir la biodiversité.



Marais et tourbières alcalines

Site phare : les vallées de la Somme et de l'Avre (classées « RAMSAR ») ⑧

Les Hauts-de-France possèdent 25 000 à 30 000 hectares de tourbières, soit le quart des tourbières métropolitaines et la grande majorité des tourbières « alcalines* ».

* Un milieu est dit alcalin lorsque son pH est supérieur à 7, acide s'il est inférieur.



Pelouses calcicoles

Site phare : les Communaux de Chermizy-Ailles ⑨

10 000 hectares (superficie de Paris intra-muros) de pelouses calcicoles sont dispersés dans la région. Ces milieux chauds et secs attirent de nombreuses espèces d'insectes et d'orchidées (22 sur les 42 que comptent Hauts-de-France).



Bois et forêts

Site phare : la forêt de Compiègne ⑩

Les forêts couvrent 15% du territoire régional, soit deux fois moins que la moyenne nationale. Dans ces milieux, la présence de bois mort augmente considérablement la biodiversité : 25% des espèces forestières en dépendent pour accomplir leur cycle de vie.



Rochers, éboulis, cavités

Site phare : la Réserve naturelle nationale des grottes et pelouses d'Acquin-Westbécourt ⑪

Disséminés aux quatre coins de la région, ces milieux abritent une biodiversité originale : des lichens sur les rochers, des plantes montagnardes sur les éboulis et des chauves-souris dans les cavités !



Grandes cultures

Site phare : le plateau du Santerre ⑫

Ces espaces sont omniprésents dans les Hauts-de-France (58% de la superficie régionale). Les rendre plus accueillants pour la biodiversité est un enjeu capital.



Terrils

Site phare : les « jumeaux » de Loos-en-Gohelle ⑬

Ces monticules de résidus miniers (beaucoup de schiste, de grès et un peu de charbon) ont donné naissance à un milieu singulier attirant des espèces montagnardes, dunaires ou encore méditerranéennes.



Landes

Site phare : la Réserve naturelle nationale des landes de Versigny ⑭

Les landes sont extrêmement rares en région : elles n'occupent que 400 hectares. Dominées par des plantes telles que la Callune, la Bruyère et l'Ajonc, elles s'installent sur des sols sableux acides.



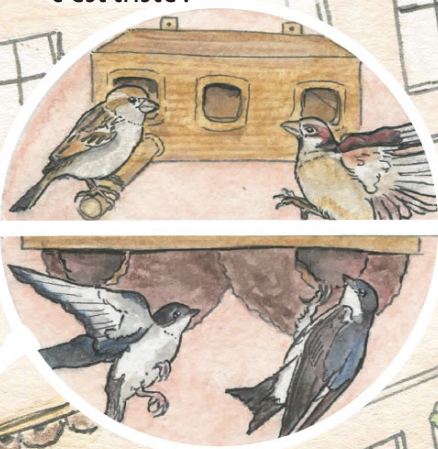
La biodiversité dans mon collège

Des gîtes à chauves-souris

Parce que 22 des 34 espèces françaises de chauves-souris fréquentent notre région !

Des nichoirs

Un lycée sans oiseaux, c'est triste !



Un verger haute-tige

Pour entretenir la tradition fruitière des Hauts-de-France et déguster de bons fruits !



Une mare

Pour regarder les tritons parader et les libellules chasser.

Des gîtes pour la petite faune

Entasser du bois mort et des vieilles pierres fissurées, rien de plus simple !



Des hôtels à insectes

D'une taille modeste pour ne pas attirer trop de clients (risque d'hyperprédation).



Des plantes grimpantes

Le Lierre attirera des insectes en tout genre, le Chèvrefeuille surtout les papillons de nuit.



Des mangeoires...

... pour passer l'hiver et des abreuvoirs en toute saison.

Une parcelle fleurie

Composée d'espèces sauvages et locales.



Des haies

Faites d'arbustes sauvages et locaux, elles abriteront à leur pied un joli cortège de plantes herbacées.



Un roncier

Pour habiller un mur tout en créant un refuge de biodiversité.



Un potager

Qui fait aussi la part belle aux plantes sauvages comestibles (Ortie, Fenouil, Origan, Ail des ours, Tanaïsie...) !



Une butte sablo-limoneuse

Car 75% des abeilles sauvages nichent au sol, en creusant des galeries !



Des passages à faune

Parce que toutes les espèces ont besoin de se déplacer pour accomplir leur cycle de vie.



Carole Pillore Illustration

Avec le soutien financier de :



Ce projet est co-financé par l'Union européenne, avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Conception : Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France - Juillet 2021
Illustrations : Carole Pillore

Un document labellisé « Les cahiers du Patrimoine naturel des Hauts-de-France »
www.patrimoine-naturel-hauts-de-france.fr